

TARIFICATION ALSH-ANNEE SCOLAIRE 2015/2016

(Mercredis - vacances scolaires)

Familles résidentes de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou

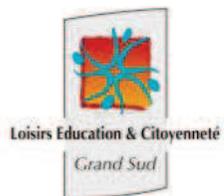
Journée avec repas	Quotient familial inférieur ou égal à 900 €	Entre 901 € et 1150 €	Supérieur ou égal à 1151 €
1er enfant	9,00 €	10,00 €	11,00 €
2ème enfant	8,00 €	9,00 €	10,00 €
3ème enfant et suivants	7,50 €	8,50 €	9,50 €

1/2 Journée (sans repas)-Coût du repas 2.73€	Quotient familial inférieur ou égal à 900 €	Entre 901 € et 1150 €	et Supérieur ou égal à 1151 €
1er enfant	4,50 €	5,00 €	5,50 €
2ème enfant	4,00 €	4,50 €	5,00 €
3ème enfant et suivants	3,75 €	4,25 €	4,75 €

Familles non résidentes de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou

Journée avec repas	Quotient familial inférieur ou égal à 900 €	Entre 901 € et 1150 €	Supérieur ou égal à 1151 €
1er enfant	13,00 €	14,00 €	15,00 €
2ème enfant	12,00 €	13,00 €	14,00 €
3ème enfant et suivants	11,50 €	12,50 €	13,50 €

1/2 Journée (sans repas)-Coût du repas 2.73€	Quotient familial inférieur ou égal à 400 €	Entre 901 € et 1150 €	et Supérieur ou égal à 1151 €
1er enfant	6,50 €	7,00 €	7,50 €
2ème enfant	6,00 €	6,50 €	7,00 €
3ème enfant et suivants	5,75 €	6,25 €	6,75 €



Modification de la prise en charge de la Caisse d'Allocation Familiale : Carte Vacances et Loisirs

Les parents, allocataire de la CAF de la Haute-Garonne, dont le Quotient Familial est inférieur ou égal à 800€ peuvent bénéficier de réduction sur le prix de journée ALSH. Cette réduction ne s'applique qu'aux journées ALSH entières (Matin et Après-midi,) durant les vacances scolaires uniquement et pour la participation à des séjours.

Pour les Accueils de Loisirs implantés sur la C3G, les montants réactualisés par la CAF à partir du 1^{er} septembre 2015 sont les suivants :

<i>Quotient Familial</i>	<i>De 0 à 400€</i>	<i>De 401€ à 600€</i>	<i>De 601€ à 800€</i>
<i>Montant journée vacances</i>	<i>5,00€</i>	<i>4,00€</i>	<i>3,00€</i>
<i>Montant journée séjour</i>	<i>18,00 €</i>	<i>12,00 €</i>	<i>10,00 €</i>

⚠ Pour bénéficier de cette réduction, les familles doivent obligatoirement fournir une copie de leur dernière Carte Vacances et Loisirs au directeur de la structure.

Pour tous renseignements vous pouvez vous rendre sur le site de la Caf 31 : <http://www.caf.fr/ma-caf/caf-de-la-haute-garonne/offre-de-service/enfance-et-jeunesse/les-aides-aux-vacances-et-aux-loisirs>

Coordination des Accueil De Loisirs-3 place Bellegarde-31380-Graguague
Tél : 05.61.35.08.27

E-mail : coordination-c3g@loisireduc.org / coordination.pedt-c3g@loisireduc.org